

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidentes

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Achimsic-
Cartierville

Membres

M. Christian Arseneault
Arrondissement de Côte-des-
Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Mme Julie Brisebois
Village de Senneville

M. Luc Gagnon
Arrondissement de Verdun

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de Rivière-des-
Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Mme Stephanie Watt
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie

Le 31 janvier 2019

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE187655002**

Conclure deux (2) contrats de services professionnels avec Systematix Technologies de l'information inc. (lot 1 au montant de 2 311 714,94 \$ taxes incluses) et Documents Traduction inc. (lot 2 au montant de 172 577,48 \$ taxes incluses) pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestation de services de développement pour solutions numériques et sites web (rédaction et traduction de contenu web) / Appel d'offres public (18-17271) - 2 soumissionnaires.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Karine Boivin Roy
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE187655002

Conclure deux (2) contrats de services professionnels avec Systematix Technologies de l'information inc. (lot 1 au montant de 2 311 714,94 \$ taxes incluses) et Documents Traduction inc. (lot 2 au montant de 172 577,48 \$ taxes incluses) pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de prestation de services de développement pour solutions numériques et sites web (rédaction et traduction de contenu web) / Appel d'offres public (18-17271) - 2 soumissionnaires.

À sa séance du 9 janvier 2019, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres (contrat 1);*

Le 16 janvier 2019, les membres de la Commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus relativement au mandat confié. Des représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres ont constaté que les efforts du Service pour ouvrir le marché n'ont pas donné les résultats escomptés puisqu'une seule soumission conforme a été reçue à la suite de l'appel d'offres. Considérant les besoins exprimés, on aurait pu s'attendre à la présence de plusieurs soumissionnaires.

Les membres ont bien compris que de nouvelles solutions numériques seront développées par l'adjudicataire, de concert avec l'équipe de projets affectée à la conception du nouveau site web de la Ville. Des ressources importantes seront aussi consacrées à la refonte des plateformes numériques et des applications mobiles d'Espace pour la Vie.

Des membres de la Commission ont manifesté des préoccupations quant à la qualité éventuelle de la langue sur le site web de la Ville. Le Service a expliqué que l'évaluation qualitative de l'offre soumise par l'adjudicataire a été faite sur la base de critères bien précis, permettant de mesurer sa capacité à rendre les services demandés.

Pour la Commission, il conviendra néanmoins de porter une attention particulière à la qualité de la langue sur le nouveau site web de la Ville et sur les nouvelles applications qui seront développées. Il aurait été intéressant d'accorder une place plus importante à la question de la langue dans les critères d'évaluation qualitative des soumissions.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la Commission. La Commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres (contrat 1);*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la Commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la Commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la Commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE187655002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.